

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trente septembre, le Conseil municipal de la commune de **OGY-MONTOY-FLANVILLE** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **19**
de présents : **18**
de votants : **19**

Etaient présents :

M. et Mmes BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRANCOIS Andrée, FRERY Francis, GAUTIER Marina, GRANDJEAN Guillaume, GUILLAUME Monique, GULINO Aline, HAJRI Sabrina, LEVÉ Damien MANGIN Marie-Françoise, MANGIN Sébastien, MARX Anne-Marie, VOITURET Gilles

Etaient absents excusés : /

Etaient absents : /

Procuration : M. LACOGNATA Alain a donné procuration à M. MANGIN Sébastien

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/09/2025.

Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 02/10/2025.

N° 66/2025 : Subvention à l'Amicale du personnel OMF

- VU le Code général des collectivités territoriales, notamment pris en ses articles L1611-4 et L2541-12 ;

- CONSIDERANT la demande de subvention formulée par l'Amicale du personnel OMF au titre de l'année 2025 ;

Dans le cadre de sa politique de soutien aux organismes et associations sociales, sportives et culturelles, il est donc demandé au Conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le versement d'une subvention d'un montant de 6 500,00 € au profit de l'association "Amicale du personnel OMF".

Ayant entendu l'exposé de Monsieur VOITURET Gilles, adjoint au Maire,

Après discussion et délibération, le Conseil municipal par **19 VOIX POUR**,

- **DÉCIDE** d'attribuer une subvention de 6 500,00 € à l'Association « Amicale du personnel OMF ».

Pour extrait conforme,
Ogy-Montoy-Flanville, le 30 septembre 2025

Le Maire,
Eric GULINO

